



Relevé de décisions

4^{ème} séance plénière du Conseil de quartiers Méan-Penhoët/Herbins

Mardi 24 novembre 2015

I – Restructuration de la salle de l'Alerte de Méan

Interventions de Gaëlle Bénizé-Thual, Adjointe au Maire en charge des Sports et de M. Delano, co-président de l'Alerte de Méan.

La salle de l'Alerte de Méan construite dans les années 60, ne correspondait plus aux besoins des adhérents (ni des habitants ; besoin d'une grande salle sur le quartier) ni aux normes en vigueur (public en situation de handicap, bruit, lumière).

Le futur équipement :

- permettra une utilisation par les adhérents, en toutes saisons.
- servira aux écoles (notamment sur les Temps Péri-éducatifs), à la Maison de Quartier, à l'OMJ, à d'autres associations et aux particuliers.

Montant global de la réhabilitation : 520 000€.

Financements divers :

Alerte de Méan, Ville de Saint-Nazaire (subventions à hauteur de la moitié du budget), Conseil Départemental...

Il reste à trouver d'autres partenaires. Une rencontre est prévue avec la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports pour l'élaboration d'un dossier CNDS (aide de l'Etat). Un appel au financement participatif a été lancé : adhérents, entreprises du quartier...

Démarrage des travaux : Lorsque tous les financements seront obtenus.

II – Présentation des travaux des groupes

Les réflexions, axes de travail et/ou propositions d'actions de chaque groupe sont présentés par un « rapporteur » membre de ce groupe :

1. Groupe de travail «Circulation, sécurité routière, stationnement »

Rapporteur : Patricia Brosseau.

Le groupe s'est réuni à 3 reprises en présence du service Domaine Public

4 axes de travail ont été retenus :

➤ **La rue de Trignac** :

- **Etude de mise en sens unique de la rue de Trignac, entre la rue des Chantiers et l'avenue de Penhoët**, afin notamment de fluidifier la circulation des véhicules lourds et du bus héliYce
- **Etude de ralentissement de la vitesse dans la partie rétrécie de la rue de Trignac entre la rue G.Philippa et la rue Elisée Négrin.**

➤ **Circulation autour des Halles et stationnement sur la place**

Les services feront une proposition d'aménagements : stationnements, circulation, régime de priorité, sorties et embellissement de la place, en veillant à que ces aménagements ne gênent pas les manifestations qui s'y déroulent (festival Bouge, vides-greniers ...)

➤ **Franchissement des boulevards Zola et Liberté** :

➤ **Secteur d'Herbins** :

Rues de la Croix Amisse et de la Commune de Paris :

Les services vont rencontrer Régine Le Bail, pour poser les hypothèses d'aménagements possibles sur plan.

Une concertation s'engagera ensuite

Points soulevés par des membres du Conseil de quartiers :

- Il manque un passage pour piétons près du passage à niveau du point d'arrêt ferroviaire de La Croix de Méan, où côté Saint Nazaire débouchent à la fois :
 - les voitures passant le passage à niveau en venant de Trignac,
 - la rue du Général Sarrail,
 - la rue de la Croix de Méan,
 - le chemin de Bert.

Les personnes qui sortent du point d'arrêt ou qui viennent à pied de Trignac en passant par le passage à niveau (ex : les ados revenant du collège Julien Lambot), doivent regarder des 4 côtés à la fois pour traverser ce passage à

leurs risques et périls. Idem pour le trajet dans l'autre sens. (Transmis au service Domaine Public).

- Demande d'information sur l'aménagement des boulevards Leferme et Zola et demande de plantations sur ces boulevards car l'entrée de la Ville de ce côté est triste.

2. Groupe de travail « Valorisation des quartiers »

Rapporteur : Jean-Pierre Couturier

Objectif de ce groupe : faire connaître et valoriser son quartier par une « Démarche de Révélation Patrimoniale ».

3 ateliers ont déjà eu lieu avec des techniciens de l'ADDRN, SNTP, le service Archives et Ressources Documentaires, le service Urbanisme et l'Atelier.

Un atelier mensuel est prévu entre février et juin 2016.

Evènements programmés :

- Le Magic Meeting (balades sonores participatives) – 30 avril, 14 mai et 4 juin 2016
- Parcours de révélation patrimoniale- printemps été 2017
- Parcours dans l'histoire ; liens entre le quartier et la construction navale (printemps été 2017)

Points soulevés par des membres du Conseil de quartiers :

- Faire coïncider une dénomination temporaire des rues par des noms de bateaux construits aux Chantiers avec la course « The Bridge »
- affichage d'informations de la part des entreprises qui se situent sur l'un des parcours.
- Réflexion sur la mise en place d'un parcours fléché au départ de l'Ecomusée vers Méan-Penhoët/Herbins.

3. Groupe de travail « Entretien des espaces partagés »

Rapporteur : Géraldine Joigneault.

Le groupe, composé de 4 membres, s'est réuni une fois.

Axes de travail :

- Améliorer l'entretien des chemins de brouette et leur signalétique
- Réfléchir avec les services de la Ville à l'aménagement (même provisoire) de l'espace libéré suite à une démolition, à l'angle de la rue de Trignac et la rue des Chantiers.
- Fleurissement des rues : fourniture par le service espaces verts de graines /plantes à mettre le long des façades des maisons/immeubles.
- Square des aviateurs : installation d'un jardin partagé ou de carrés potagers sur l'espace vert.

4. Groupe de réflexion sur la « Prise en compte des modifications urbaines sur la vie des quartiers »

Ce groupe de réflexion, dans lequel 6 membres s'étaient inscrits ne s'est pas réuni.

III – Point sur les modalités de fonctionnement des Conseils de quartiers

Laurianne Deniaud a présenté les modalités de fonctionnement communes à tous les Conseils de quartiers.

Après une année d'installation, l'année 2016 va permettre de passer des intentions à l'action, d'approfondir les premières pistes de travail et de les décliner en projets concrets.

Afin d'être en capacité de mener à bien, un ou plusieurs projets par groupe de travail, d'ici novembre 2017, chaque Conseil de quartiers est invité à faire un choix entre ses groupes, pour n'en conserver que 2.

Les Conseils de quartiers Méan-Penhoët- Herbins, Saint-Marc-Clos du Vigneau-Bollardièrre et Immaculée-Villeneuve-Québrais-Landettes ont mis en place des groupes « Circulation, sécurité routière et stationnement ». Ils sont d'emblée maintenus parallèlement aux 2 groupes qui auront été choisis. Christophe Cotta, Adjoint en charge du Cadre de Vie et des Mobilités, sera leur référent. Ils poursuivront leur travail avec les techniciens du domaine Public et le président de leurs Conseils de Quartiers et rendront toujours compte de l'avancement de leurs travaux en séance plénière de leur Conseil de quartiers respectif.

Entre les groupes restants, les membres du Conseil de quartiers ont choisi, à l'unanimité :

- de conserver le groupe « Valorisation des quartiers » 16 membres inscrits
- de fusionner le groupe « Entretiens des Espaces Partagés » (3 membres) avec le groupe de réflexion « Prise en compte des modifications urbaines sur la vie des quartiers » (6 membres inscrits). Les 9 membres feront donc partie d'un même groupe.

Méthodologie et calendrier proposés :

Novembre – décembre 2015 : choix des groupes de travail à conduire

Janvier- février 2016 : éclairage avec d'autres projets similaires ailleurs en France et dans le monde ; sensibilisation aux contraintes budgétaires

Mars-septembre 2016 : concrétisation des premiers projets et exploration des nouvelles idées

Septembre-novembre 2016 : finalisation des actions à mener par chaque conseil de quartiers

Décembre 2016 : valorisation des projets auprès de tous les Nazairien-ne-s

IV – Divers

1. Dossier Rabas

JM Allain a reçu l'association Vivre à Méan, collectif d'habitants qui s'est mobilisé suite au projet de création d'une unité de peinture à l'usine RABAS implantée sur le quartier. JM Allain a relayé les inquiétudes de ce collectif auprès de ses collègues élus au cours d'un bureau municipal. Laurianne Deniaud tient à préciser qu'il revient aux services de l'Etat d'examiner les demandes d'autorisation d'activités de ce type. La Ville a donc saisi le Préfet pour relayer les interrogations des riverains notamment en lien au périmètre immédiat de l'école en sollicitant une expertise complémentaire. Elle demande également que des contrôles soient effectués plus régulièrement et qu'il soit procédé à des relevés de rejets des émissions.

2. Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL)

Retour sur ce plan de protection des biens et des personnes établi par les services de l'Etat suite à la tempête Xynthia. Après deux réunions d'information, la cartographie des risques est établie par les services de l'Etat et va être communiquée aux communes pour avis. Sur la commune, trois quartiers seraient impactés en cas de risque submersion : Méan-Penhoët et Herbins.

Sur Herbins, un collectif d'habitants vient de se constituer afin d'obtenir des compléments d'information de la part des services de l'Etat sur des incohérences relevées. Un rendez-vous s'est tenu avec les élus de proximité, R. Le Bail et JM Allain.
